

quotation; *echo*; *focus*; *low cost*; *also* /'ɔ:l.səʊ/

- /ɪ/ (I court)

Britain /'brɪt.ən/ (# *Brighton* /'braɪ.tən/); *written* (# *write* /raɪt/); *analysis*.

- /i:/ (I long)

even; *weak*; *mean*; *eager*; *deep*; *sequel*

- /aɪ/ (eye)

diverse; *sacrifice*; *environment*; *environmental*; *hierarchy*; *analyse*; *legalization*; *dynamic*; *stereotypes*; *ivory*; *society*; *dilemma*; *indictment*; *enterprise*; *precisely*; *hypothesis*; *micro*; *alumni*; *reliable*; *minor*; *icon*.

Autres mots à revoir : *idea* /aɪ'diə/ (et non *ID* /,aɪ'di:/)
consumption /kən'sʌmp.ʃən/
culture /'kʌl.tʃər/
students /'stju:.dənts/
whereas /weər'æz/
clothes /kləʊðz/
based on /beɪsd/

En conclusion, le jury souligne le plaisir qu'il a eu d'entendre cette année des candidats motivés qui démontraient leur sérieux par une analyse rigoureuse et savaient communiquer leur désir de convaincre. Nous encourageons vivement les candidats à s'entraîner tout au long de l'année sur cette liste de mots qui, mieux maîtrisés, leur permettront de présenter leurs analyses avec plus d'assurance.

Recommandations bibliographiques

- Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Grellet, Françoise, dir. *Crossing Boundaries. Histoire et culture des pays du monde Anglophone*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Leach, Robert *et al.* *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd edition).
- Kaspi, André *et al.* *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2^{ème} édition).
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
- Lacroix, Jean-Michel. *Histoire des États-Unis*. Paris : PUF / coll. Quadrige, 2010.
- Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Paris : Hachette, 2010.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th edition).
- Mioche, Antoine. *Les grandes dates de l'histoire britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Norton, Mary Beth *et al.* *A People and a Nation, A History of the United States*. Boston: Houghton Mifflin, 2010 (8th edition).
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2011 (édition réactualisée).
- Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2014 (9^{ème} édition).
- Valelly, Richard M. *American Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013.
- Wright, Tony. *British Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013 (new edition).

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

- Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.
- Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.
- Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.
- Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th edition).
Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd edition).

Série Langues Vivantes – Explication d’un texte d’auteur sur programme (LV1)

Le fait le plus marquant cette année au vu des résultats chiffrés de l’épreuve est la hausse assez sensible de la moyenne générale, qui atteint la note plus qu’honorable de 11/20, ce qui représente un bon quart de point de plus que l’an dernier. Un nombre plus élevé d’anglicistes ayant également passé la barre de l’admissibilité, nous avons eu le plaisir d’entendre davantage de candidats : sur les quarante-six admissibles, quarante-deux se sont présentés, soit respectivement quatre admissibles et cinq présents de plus qu’en 2013. Il apparaît que le niveau est, globalement, lui aussi en hausse. À l’évidence, la prise en compte des remarques et conseils formulés dans les rapports précédents a porté ses fruits. Il ne fait aucun doute que les candidats étaient particulièrement bien préparés cette année et qu’ils étaient plus nombreux à maîtriser tant l’exercice de l’explication de texte que l’anglais oral. Nous disons donc d’emblée toute la satisfaction que nous avons eue à les écouter, et les félicitons collectivement. Nous avons pu apprécier de vrais talents individuels tout en reconnaissant en filigrane, derrière la conduite plus assurée de bon nombre d’exposés, la qualité du travail des enseignants qui les ont menés jusqu’à cette épreuve. Qu’ils en soient, eux aussi, remerciés.

Précisons encore quelques chiffres. Les notes s’échelonnent cette année de 3 à 19. L’écart-type est un peu supérieur à 4. La répartition des notes est la suivante : 03/20 (1) ; 04/20 (1) ; 05/20 (3) ; 06/20 (3) ; 07/20 (3) ; 08/20 (2) ; 09/20 (1) ; 10/20 (1) ; 11/20 (4) ; 12/20 (8) ; 13/20 (4) ; 14/20 (2) ; 15/20 (3) ; 16/20 (4) ; 18/20 (1) ; 19/20 (1). On le voit, deux tiers des candidats exactement obtiennent une note supérieure ou égale à 10, proportion elle aussi en hausse par rapport à l’an dernier. La part significative d’exposés excellents (six entre 16 et 19) ainsi que le nombre remarquable d’exposés de bonne tenue (dix-sept entre 12 et 15, ce qui n’est pas habituel), combiné à une décreue sensible du nombre de prestations ternes ou seulement peu enthousiasmantes (quatre entre 8 et 10, ce qui est tout aussi inhabituel) expliquent en partie ces bons chiffres.

À l’extrémité basse du classement, onze candidats n’ont pas dépassé la note de 7, pour des raisons liées soit à des ressources linguistiques insuffisantes, soit à une maîtrise défaillante des outils méthodologiques, soit encore, dans le cas des notes les plus faibles, à une combinaison de ces deux types de faiblesse. À l’attention de ces derniers candidats, il nous tient spécialement à cœur de rappeler, comme nous le faisons déjà l’an dernier, que ces notes basses sont le résultat d’un classement, en aucun cas le reflet d’une valeur absolue.

À l’inverse, les candidats de tête ont été nombreux à livrer des réflexions fines révélant déjà – et plus que d’habitude, nous semble-t-il – une grande maturité intellectuelle et des compétences techniques parfois éblouissantes. Ils ont su faire apparaître nettement la spécificité formelle des extraits proposés, construisant un discours critique personnel et convaincant qui s’appuie sur des connaissances réellement assimilées et un haut niveau de technicité dans l’analyse textuelle.

Au risque de la redite, rappelons ici encore le format de l’épreuve. L’exposé dure vingt minutes ; il est suivi d’un entretien de dix minutes. Par souci d’équité et pour que tous les candidats subissent le même temps d’interrogation, ceux qui n’utilisent pas la totalité de leur temps de parole pendant l’exposé sont interrogés plus longuement dans la seconde partie de l’épreuve. Nous avons noté avec plaisir une tendance à mieux gérer le temps imparti. Malgré tout, quelques candidats, heureusement assez rares, se taisent au bout d’une douzaine de minutes, laissant dans tous les cas des pans entiers du texte inexplorés. Il est frappant de constater que cette démission n’est pas irréversible, puisque les questions leur permettent souvent d’identifier avec retard certains des points qu’ils ont négligés, signe fâcheux d’un manque d’ardeur dans leur confrontation initiale avec le texte. Nous aimerions voir ce défaut disparaître totalement.

Au bout de dix-huit minutes d’exposé, nous indiquons aux candidats qui n’auraient pas l’œil sur la montre qu’il leur reste deux minutes. Il ne faut pas, alors, céder à l’affolement et sacrifier ce temps précieux en se contentant d’une phrase lapidaire en guise de conclusion. Ce moment reste trop souvent un temps plus faible, ou quelque peu négligé, dans le cours de l’exposé, et s’il est bon de ne pas verrouiller totalement les pistes de lecture dans l’urgence, il convient aussi d’apporter des éléments permettant une vraie mise en perspective de l’analyse proposée et un réel bilan critique en dernier ressort. De même, le maladroit « that’s all » est à proscrire absolument même si l’on pense avoir tout dit !

Autre défaut en recul, qu’il faudrait éradiquer entièrement si possible, de trop grandes disparités dans le temps consacré aux diverses parties de l’exposé conduisent encore parfois à de réels déséquilibres dans l’argumentation. Certes, nous n’en sommes plus à l’observation rigoureuse des vieilles règles de l’école

française selon lesquelles la plus longue des parties ne doit pas excéder le double de la plus courte, mais il n'est pas inutile de tenter de s'en rapprocher. En tout état de cause, on ne passera pas dix minutes sur l'introduction comme cela s'est fait quelquefois, de même qu'on se gardera de livrer une première partie fleuve en ne conservant qu'une poignée de minutes pour le déroulement des deux suivantes. Ces questions ne relèvent pas du détail ou d'un pur formalisme : la pensée a besoin de temps pour se révéler clairement dans toutes ses étapes à travers la construction d'un discours critique où elle ne soit ni à l'étroit ni inconsiderément diluée.

C'est plus particulièrement sur l'introduction que des améliorations peuvent être apportées. Trop d'exposés s'ouvrent sur un résumé excessivement long de l'ensemble de l'œuvre (cela vaut surtout cette année pour la pièce de Shakespeare et pour les nouvelles de O'Connor), ou sur des remarques générales concernant l'auteur insuffisamment reliées à la spécificité de l'extrait proposé. D'un point de vue méthodologique, nous voulons ici insister sur le fait que l'introduction d'une explication de texte n'a pas vocation à devenir un florilège de jolies formules censées tout dire d'emblée, et en peu de mots, de l'auteur et de sa place dans l'histoire littéraire : elle introduit plus modestement un extrait, et c'est *cet extrait* qu'il convient de situer de manière concise dans l'ouvrage. De même, l'annonce du plan qui sera suivi dans le développement manque parfois de clarté, de sorte que le jury est amené à se demander, dans certains cas, où s'arrête la formulation de la problématique retenue (dans laquelle prolifèrent souvent trop de questions) et où commence la présentation des principales parties de la démonstration à venir.

En ce qui concerne la qualité de l'anglais oral, nous avons des éloges à adresser à bon nombre de candidats, qui nous ont donné à entendre une langue de bonne tenue dans l'ensemble, tant grammaticalement que syntaxiquement, et souvent assez authentique phonétiquement. De même, une relative fluidité dans le débit tend à devenir la norme, ce dont il y a lieu de se réjouir, même si les blancs, les pauses et autres silences envahissants apparaissent encore dans certains exposés. Quelques confusions phonétiques demeurent (*s* et *th* notamment, voyelle diphtonguée ou non, menant par exemple à entendre un « coma » là où il n'y a qu'une virgule), mais celles-ci sont beaucoup moins nombreuses que les déplacements d'accents toniques, lesquels restent, malheureusement, monnaie courante. Une attention particulière devrait être portée à cette question, spécialement pour les mots qui appartiennent au lexique courant de l'analyse littéraire. Par ailleurs, à plusieurs reprises, les niveaux de langue utilisés par les candidats ont été confondus, donnant lieu à quelques relâchements surprenants : par exemple, « Mrs. Cope is really pissed off ». Nous avons également été étonnés d'entendre plusieurs candidats hésiter, parfois même se tromper, à la lecture de certains chiffres (tel poids, telle distance chez O'Connor, par exemple) ou bien lorsqu'ils indiquaient une référence de vers : il n'est pas difficile de remédier à ces flottements, qui ne sont pas à l'avantage des candidats.

Plusieurs, en revanche, conscients qu'il convient d'emporter l'adhésion de leur auditoire, ont su faire preuve de qualités pédagogiques appréciées du jury : lecture vivante d'une partie bien choisie de l'extrait, énoncé particulièrement clair et un peu plus lent des principales parties du développement annoncées en introduction, enthousiasme et conviction dans le déroulement de l'argumentation, interaction réelle avec le jury dans la période consacrée aux questions, moment où le doute peut se faire jour dès lors qu'il n'est pas feint et conduire à une pluralité d'interprétations que le jury a plaisir à entendre se construire devant lui dans le temps immédiat de la réflexion. Toutes ces qualités sont bonifiées. A l'inverse, rien de plus décevant que de constater que telle question littéraire soulevée par le jury pendant l'entretien ne suscite ni curiosité ni réel intérêt chez le candidat.

Revenons à présent sur quelques défauts de méthode et autres erreurs ou faiblesses récurrentes qui nous ont plus particulièrement frappés lors de cette session. Ce que nous déplorons le plus, sans l'ombre d'un doute, c'est qu'une seule candidate commentant un poème ait été en mesure de scander quelques vers et de relier avec pertinence versification et effets de sens. À l'exception de cette candidate, dont la note a été bonifiée, personne, parmi celles et ceux qui devaient analyser un passage en vers, n'a pris le risque de s'aventurer durablement et de manière convaincante sur ce terrain, et personne n'a su le faire à notre demande pendant le temps consacré aux questions. Qu'il nous soit permis d'exprimer ici notre déception, d'autant plus vive que, comme nous le rappelions déjà dans le rapport de l'an dernier, nos attentes en matière de scansion sont loin d'être exorbitantes. Nous invitons d'ailleurs les candidats à se reporter audit rapport pour plus de détails. Beaucoup de candidats ont même semblé totalement démunis lorsqu'ils ont été invités à mettre en balance « stress pattern » et « syllabic count » à propos de la forme poétique chez Dylan Thomas. À l'inverse, si tous savent dire que le « blank verse » shakespearien est constitué de pentamètres iambiques non rimés, bien rares sont ceux qui ont pu en donner des exemples, sans parler des variations les plus simples qui, elles, échappent à tous (à une heureuse exception près !). Il arrive même que certains candidats, invités à se prononcer sur la forme de telle scène de Shakespeare qu'ils avaient à commenter, s'aperçoivent seulement pendant l'entretien qui suit leur exposé que le passage alternait vers et prose.

Certains exposés de qualité gagneraient à tendre vers plus de simplicité dans la formulation des idées. Quelques candidats se croient obligés, dirait-on, de multiplier les références savantes (d'ailleurs mal maîtrisées lorsque le jury leur demande d'y revenir pendant l'entretien), d'habiller l'énoncé de leur problématique d'une

foule de termes abstraits qu'ils ne prennent pas la peine de définir et qui encombrant inutilement la réflexion en la détournant de son objet, ou encore de rendre toujours plus complexe dans le discours ce qui demande précisément à être éclairci, allégé, dépouillé de tout verbiage. La pratique de l'analyse textuelle devient réellement plus efficace, au contraire, lorsqu'on la débarrasse de telles pesanteurs et de tels artifices.

Selon la même logique, il est bon de savoir « oublier » un instant ce que l'on a appris et qui peut faire obstacle, parfois, à une vraie prise en compte de la spécificité thématique ou formelle d'un extrait particulier. Il faut donc accepter de laisser parler sa propre sensibilité littéraire pour ne pas plaquer systématiquement du connu sur de l'inconnu : le meilleur des cours n'aide pas toujours à entrevoir la fulgurance irréductible d'une image chez Dylan Thomas, le choc d'une association parfaitement incongrue chez Flannery O'Connor, le chaos phonétique soudain d'un vers de Shakespeare. Tout ne se rabat pas sur les grandes catégories de sens qu'on a eu bien raison de construire mentalement au fil d'une année de préparation assidue, mais qui n'ouvriront jamais toutes les portes – et c'est heureux !

À propos de l'entretien avec le jury auquel sont consacrées les dix dernières minutes de l'épreuve, quelques remarques plus précises s'imposent. Il arrive trop souvent que des candidats interrogés très explicitement sur des points formels répondent à côté en revenant obstinément à des questions thématiques. Nous invitons donc les candidats à écouter plus attentivement les questions qui leur sont adressées, et lorsqu'y figurent des mots comme « form », « writing », « figures of speech », « narrative strategies », « stylistic devices », c'est bel et bien dans la matière du texte qu'il faut chercher une réponse et non dans des généralités abstraites.

Par conséquent, si le jury invite un candidat à trouver d'autres exemples pour illustrer ou préciser un point abordé précédemment dans son exposé, il est parfaitement légitime que ce dernier prenne quelques instants pour consulter réellement l'extrait ou d'autres passages de l'ouvrage. Il est donc inutile de demander : « Can I use the book ? » Cela n'est pas seulement autorisé mais vivement recommandé.

Plus anecdotique, il est aimable mais fort peu souhaitable de féliciter le jury pour la qualité de ses questions : « Good question ! », avons-nous pu entendre une fois ou deux...

Il est temps de formuler à présent quelques remarques plus spécifiques concernant les différentes œuvres au programme de cette session. C'est la poésie de Dylan Thomas qui a donné lieu statistiquement aux meilleurs résultats : la moyenne des candidats ayant eu à commenter cet auteur s'élève à 11,35, contre 11,25 sur Flannery O'Connor et 10,25 sur Shakespeare. À l'évidence, les faiblesses observées dans le domaine de la versification, et que nous déplorions plus haut, se sont plus souvent manifestées dans l'analyse des passages en vers de *Much Ado About Nothing*, ce qui peut contribuer à expliquer une moyenne un peu plus faible dans le cas de cette dernière œuvre. Ceci tend à confirmer l'impression qui s'était fait jour il y a deux ans lorsque la poésie de William Carlos Williams était au programme du concours et que, contrairement à certaines craintes, les meilleurs exposés avaient porté précisément sur des textes du poète américain parfois déclaré obscur. Il s'avère, en tout état de cause, que les œuvres d'un écrivain réputé difficile ne contiennent pas forcément plus d'obstacles que des textes classiques, sur lesquels il peut être parfois plus délicat de briller, en particulier lorsque les instruments servant à analyser ce qui fonde précisément le caractère classique du texte se révèlent quelque peu défaillants. Il nous semble, en l'occurrence, que les incertitudes du sens, dans le cas de bon nombre de poèmes de Dylan Thomas, loin d'être intimidantes et de bloquer tout discours critique, ont bel et bien encouragé davantage de candidats à se replier utilement et efficacement sur des éléments formels objectifs leur permettant de se confronter de manière plus directe et plus fructueuse à la matérialité de l'écriture.

Puisqu'il est question du traitement des divers auteurs par les candidats, une remarque plus marginale s'impose. Alors qu'aucun candidat ne prend l'initiative incongrue de désigner le (trop ?) grand Shakespeare par son seul prénom, ni d'appeler Thomas « Dylan » comme on le ferait pour un ami, plusieurs s'autorisent à le faire dans le cas de O'Connor, soudain réduite à « Flannery ». Ce « traitement de faveur », même si l'on peut sans doute l'imputer en partie à une longue année d'un commerce intime avec les textes au bout duquel une grande familiarité s'est nécessairement instaurée, n'a toutefois pas sa place. On y entendrait presque un peu de condescendance, surtout si l'on se souvient que d'autres grandes femmes de lettres avant O'Connor ont eu à subir ce type de relâchement ou de nonchalance dans la reconnaissance de leur état civil en tant que femmes qui écrivent. Que les candidats auxquels l'impensé d'une telle dénomination échappe (nous ne voyons là aucune intention délibérée de leur part, bien sûr) se demandent un instant pourquoi Shakespeare reste toujours Shakespeare tandis que O'Connor devient si facilement Flannery, un peu de la même manière que Brando reste Brando plus souvent que Marilyn ne devient Monroe...

Dans le cas des nouvelles de O'Connor, le jury a décelé parfois une tendance à la simplification, certains candidats tombant ainsi dans les pièges que O'Connor elle-même s'emploie à dénoncer. Il faut pourtant se méfier d'appellations telles que « personnages négatifs » ou « les bons et les méchants », termes entendus dans quelques exposés, et savoir se défaire de catégories figées ou trop étanches. Ce n'est pas parce que l'auteur se définit comme une moraliste que les candidats doivent se placer d'emblée dans une perspective morale. Dans

l'analyse d'un extrait de nouvelle, le jury n'attend pas moins de technicité que dans le commentaire d'un poème : qu'en est-il des figures de style, des réseaux d'images, des effets phonétiques ou onomastiques, des formes du discours (direct, indirect, indirect libre) et de leur brouillage, des nuances dans les jeux de focalisation, etc. ? Il semble que la fiction conduise plus souvent les candidats à une dérive (toute relative) vers une psychologisation et / ou une moralisation du discours qui tend à leur faire un peu négliger les éléments stylistiques ou narratifs sur lesquels reposent une esthétique et une éthique indissociables. La seconde ne doit pas éclipser la première. Les candidats auront avantage à ne pas oublier ce point lorsqu'ils aborderont l'œuvre de fiction au programme de l'an prochain. De plus, l'écueil que constitue une lecture symbolique trop systématique n'a pas été toujours évité : « In O'Connor's stories, green means ... / red stands for ... », avons-nous pu entendre parfois. Il y a lieu d'introduire plus de nuance dans ce domaine. En revanche, nous sommes heureux de pouvoir dire que la question du grotesque a été beaucoup mieux traitée chez O'Connor qu'elle ne le fut l'an dernier dans le cas des nouvelles de Sherwood Anderson.

Rares sont les candidats qui savent établir des liens convaincants et complexes entre les nouvelles, au-delà d'une simple communauté thématique. Ce défaut se retrouve d'ailleurs lorsqu'il s'agit de faire apparaître des similitudes ou des échos d'un poème de Dylan Thomas à un autre. Il serait bon, à l'avenir, de prendre davantage en compte la totalité du corpus (au programme) de l'auteur concerné pour mieux mettre en balance la singularité et la représentativité du fragment commenté ; cela vaut d'ailleurs tout autant pour les poèmes, l'œuvre de fiction et la pièce, quels qu'ils soient.

Dans le cas des poèmes de Dylan Thomas, le jury a eu parfois la surprise de constater que certains candidats, alors que l'édition à leur disposition était riche de notes fort utiles, s'interdisaient d'y avoir recours pour déchiffrer les références autobiographiques ou bibliques. Certes, il serait fâcheux de présenter le contenu de ces notes comme des découvertes personnelles dans son exposé : il s'agit de les intégrer à un discours critique autonome chaque fois que cela est pertinent ; mais il est tout aussi dommageable de négliger cette matière disponible au prétexte qu'elle n'appartient pas à proprement parler au texte à commenter. Les candidats travaillant sur Shakespeare ont su, de ce point de vue, faire un bien meilleur usage des notes. Il faudrait aussi, lorsqu'il est question de poésie, tout autobiographique qu'elle soit, savoir parler de « persona » ou de « poetic voice » plutôt que d'employer abusivement le mot « author » tout du long.

Il y a moins de traits saillants à souligner à propos des exposés que nous avons entendus sur la pièce de Shakespeare, les faiblesses propres au travail sur la prosodie ayant déjà été identifiées. Notons que la notion de « désir mimétique » telle que l'a définie René Girard a fait florès dans les commentaires portant sur les rapports amoureux dans *Much Ado About Nothing*. Bien comprise et appliquée à bon escient, elle a servi à éclairer plusieurs scènes de manière convaincante. À l'inverse, les références à telle mise en scène ou telle adaptation restent extrêmement rares, alors qu'elles permettraient sans aucun doute d'enrichir l'analyse.

Au bout du compte, les candidats ont su montrer que les textes au programme n'avaient rien perdu de leur force, et les réserves ou regrets formulés dans ce rapport ne sauraient entacher le plaisir, voire le privilège, qu'il y a pour le jury à voir naître une vraie réflexion sur la littérature et une réelle pensée critique. 2014 fut une bonne année ; nous formons le vœu que 2015 le soit tout autant.

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Nombre de candidats interrogés : 42

Répartition des notes : 02/20 (1) ; 03/20 (1) ; 04/20 (1) ; 05/20 (2) ; 06/20 (1) ; 07/20 (4) ; 08/20 (4) ; 09/20 (3) ; 10/20 (5) ; 11/20 (4) ; 12/20 (4) ; 13/20 (2) ; 14/20 (3) ; 15/20 (1) ; 16/20 (3) ; 17/20 (1) ; 18/20 (1) ; 19/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : 10,45/20 (écart-type : 4,06)

Sources utilisées :

The New York Times
The Los Angeles Times
American Thinker
Project Syndicate
The Nation
The New Yorker
Politico

The American Prospect
The Huffington Post US
The Financial Times US
The Boston Globe
The Economist
The Guardian

The Huffington Post UK
The Daily Telegraph
The Scotsman
The Independent

The Times
The Financial Times
The Spectator
New Statesman

et les sites web des différents journaux cités

Nous commencerons ce rapport par quelques remarques préliminaires sur les résultats obtenus lors de la session 2014. C'est avec beaucoup de plaisir que le jury a cette année constaté que les candidats possédaient généralement une plus grande maîtrise de l'exercice que lors des sessions précédentes : le format de l'épreuve était très majoritairement connu, le passage de lecture a été choisi et justifié et le temps de parole a été utilisé dans sa quasi-intégralité ; la majorité des candidats se sont livrés à un véritable commentaire du texte plutôt qu'à un placage de cours de civilisation mal restitué et ils se sont montrés très accorts pendant l'entretien avec le jury ; enfin, le très regrettable "this text is biased" a (presque toujours) été évité. Certaines prestations ont été éblouissantes, tant par leur capacité à rendre compte du positionnement de l'article au sein du contexte politique et des débats idéologiques dans lesquels il fallait le situer, que par la très grande qualité de l'anglais utilisé et le talent rhétorique déployé. Ceci explique que la moyenne générale de l'épreuve soit cette année sensiblement supérieure à celle des sessions antérieures. Toutefois, un certain nombre d'erreurs méthodologiques ont pu être constatées et certains candidats n'ont pas su entièrement éviter des écueils rédhibitoires. C'est pourquoi nous insisterons ci-dessous sur le format de l'épreuve et sur les attentes du jury. Quant à la méthode, nous invitons les candidats et les préparateurs à consulter le rapport (très complet) de la session 2013.

http://www.ens-lyon.eu/admissions/concours-d-entree-session-2013-204551.kjsp?RH=CONC_ARCH

Cette épreuve n'est ni une « discussion polie » qui mêlerait généralisations et impressions personnelles sur un thème, ni un « test » de civilisation britannique ou américaine. Elle demande des candidats qu'ils commentent de manière critique et informée un point de vue sur un fait ou un débat actuel en le replaçant au sein d'un contexte institutionnel, économique, social, politique, idéologique très précis. Ceci nécessite la maîtrise d'un savoir-faire de l'analyse textuelle, tout autant que d'un savoir civilisationnel. Tous les articles, issus exclusivement de la presse britannique ou de la presse états-unienne (et disponibles sur le site web de l'École), portent sur l'actualité de l'année dans ces deux pays (d'août 2013 à juin 2014). La longueur des textes est d'une page en format A4, c'est-à-dire de 700 à 900 mots environ. Après une heure de préparation, la prestation orale devant le jury dure 30 minutes. Pendant 20 minutes, le candidat présente une analyse du texte, comprenant 6 à 8 minutes pour l'introduction et la synthèse et 12 à 14 minutes pour le commentaire et une brève conclusion. Le candidat doit également procéder à la lecture d'une dizaine de lignes du texte, dont le choix sera préalablement justifié au sein de sa présentation. La lecture de cet extrait peut avoir lieu soit au moment de la synthèse, soit au moment du commentaire proprement dit, si le candidat le juge plus approprié. Pendant les 10 minutes restantes, le jury (composé d'un spécialiste du Royaume-Uni et d'un spécialiste des États-Unis) mène un entretien avec le candidat. Dans l'introduction, le candidat doit très clairement identifier la source de l'article (rubrique, ligne éditoriale), le contexte dans lequel il s'insère et sa thématique. Il est préférable que la problématique et l'annonce de plan du commentaire soient énoncées *entre* la synthèse et le commentaire.

Quelles sont les attentes du jury?

1) Une bonne connaissance du format de l'épreuve : tenir les temps impartis, ne pas oublier de lire un passage du texte d'une longueur adéquate dont le choix est justifié, jouer le jeu de l'entretien avec le jury.

2) Une bonne identification du document et de sa source : identifier la rubrique dans laquelle l'article est publié, savoir se servir du paratexte (par exemple, s'il est noté "column", "leader", "comment", ou au contraire "News" ; si des images ou des sondages sont utilisés pour renforcer le propos de l'article, il convient de les commenter et de les insérer dans l'analyse) ; pour les publications extrêmement connues comme *The Guardian* ou *The Spectator*, être capable de connaître la ligne éditoriale et politique (ce qui devrait aider le candidat à mieux comprendre le texte). Nous renvoyons au rapport de 2013 pour plus de conseils méthodologiques.

3) Savoir replacer le texte dans un contexte à la fois large et immédiat. Il est conseillé au candidat, dès l'introduction, de clairement présenter le contexte d'actualité dans lequel l'article se situe et qui est éventuellement commenté (par exemple, l'opposition et la mise en place de *Obamacare*, *the US government shutdown*, le scandale des écoutes de la NSA, le retour du Tea Party, la montée du UKIP, l'Euroscepticisme, les réformes du système social britannique...), mais aussi, de manière plus générale, de savoir repérer que le sujet s'inscrit souvent dans des débats sociétaux (voire nationaux) idéologiques et politiques plus larges et plus ancrés

dans la durée, ce qui devrait tout de suite appeler la question de savoir quelle position le journaliste occupe au sein de ces débats. Quelques exemples : l'opposition entre *conservatives* et *liberals* aux États-Unis, les réformes constitutionnelles au Royaume-Uni, les évolutions des différentes traditions politiques britanniques comme les *one-nation Toryism*, *neo-liberalism*, *Labourism*, ou bien encore, des deux côtés de l'Atlantique, la question des droits et de l'égalité des chances pour les minorités sexuelles, religieuses, ethniques, la désaffection des populations face au monde politique, les difficultés économiques et les inégalités sociales, les rapports hommes-femmes, la place de la technologie, de la culture et du consumérisme dans la société. Cette liste n'est bien évidemment pas exhaustive.

4) Produire une synthèse thématique et analytique du texte plutôt qu'un résumé linéaire. Reprendre l'article paragraphe par paragraphe fait souvent tomber cette partie de l'exercice dans la paraphrase, ce qui est peu souhaitable. De même, la tentative maladroite chez certains candidats de « découper » l'article en deux ou trois parties apporte généralement peu à l'analyse. Au contraire, le candidat doit, dans des termes qui sont les siens et selon un ordre argumentatif qui suit sa logique propre (qui n'est donc pas forcément identique à l'ordre de l'article), expliquer le sens du texte et identifier la problématique, dégager les lignes directrices et les articulations des idées (liens, parallèles, analogies, paradoxes représentatifs du fonctionnement interne de l'article), le ton, les différents types d'arguments utilisés, et mettre en exergue l'intention et la stratégie du journaliste (à mettre en regard avec la ligne éditoriale). Des phrases toutes faites du type "He/she wants to catch the reader's attention" sont ici à proscrire, car elles n'expriment rien de plus qu'une platitude.

5) Savoir formuler une problématique. Beaucoup trop de prestations sont faibles sur ce point, soit parce qu'elles s'en dispensent totalement, en se contentant d'annoncer les deux thèmes par la suite explorés, soit en posant des questions qui n'en sont pas, telles que "why is [this] an important issue?", "what is the point of view here?". On rappellera au candidat que c'est à partir de l'enjeu principal du texte que la problématique doit se construire et on le mettra en garde contre la tentation de suivre une voie tangente, qui l'amène à évacuer totalement le texte pendant le commentaire. Le jury a apprécié l'effort des candidats qui ont posé une véritable problématique et ont ainsi pris un risque.

6) Annoncer et suivre un plan de commentaire. Le commentaire doit être structuré, cohérent et argumenté. L'absence de plan aboutit soit à un effet catalogue qui nuit à la démonstration, soit à une présentation chaotique qui perd le jury et sacrifie la clarté du propos. Le candidat doit donc s'assurer qu'il « accompagne » son jury dans tous les moments de son développement, en annonçant et en soignant les transitions. À noter qu'il n'est pas du tout choquant que le candidat dicte au jury la problématique et le plan.

7) Revenir constamment au texte tout au long du commentaire. La récitation ou le placage de cours, même s'ils sont inspirés par la thématique centrale du texte, ne correspondent pas à l'exercice demandé. Généralement, ce stratagème est utilisé pour échapper à une véritable « confrontation » avec le texte. Cette année encore, la tentation de longs « déroulés de cours » s'est fait ressentir chez certains candidats qui ont visiblement des réticences à vouloir se prononcer sur la stratégie de l'article. Il est vrai qu'inversement, si le candidat ne s'appuie pas sur des connaissances solides en civilisation, le commentaire s'apparentera à de la paraphrase, ce qui est tout aussi regrettable. Il s'agit bien pour le candidat de discuter du point de vue du journaliste sur le contexte et de le comparer à d'autres points de vue possibles, et par là-même d'équilibrer texte et contexte. Une circularité doit s'installer entre le texte, les éléments contextuels et la réflexion personnelle du candidat. Des passages, voire des expressions clés du texte doivent être sélectionnés et analysés (micro-lectures), et les nœuds paradoxaux et problématiques du texte doivent être étudiés de manière plus approfondie, grâce à une explicitation du contexte institutionnel, social, économique, parfois historique. Le jury est très frustré lorsque ce travail d'analyse textuelle n'est pas fait ou pas *assez* fait, et il n'est pas étonnant que, lors de cette session, pour la grande majorité des entretiens, le jury ait dû très régulièrement solliciter les candidats à revenir vers des passages précis du texte, d'abord pour en expliciter le sens, mais aussi pour suggérer de nouvelles pistes de commentaire.

8) Maîtriser et savoir utiliser ses connaissances en matière de civilisation britannique et américaine. Le candidat n'est pas un « spécialiste » de civilisation (pas plus qu'il n'est un « spécialiste » de littérature) et le jury sait se montrer indulgent si le candidat ne connaît pas des points de détail de l'actualité ou bien de l'histoire. Néanmoins, les candidats des sessions prochaines doivent bien comprendre que certaines connaissances de base sont exigibles. Avoir une idée très vague des dix premiers amendements de la Constitution Américaine, par exemple, ou bien ne pas savoir de quel parti le premier ministre britannique est le dirigeant, et donc quelle est sa politique, ou bien encore penser que les "*liberals*" aux États-Unis constituent un parti politique à part entière, que l'on devrait différencier à la fois des Républicains et des Démocrates, est de fort mauvais augure de la part de quiconque voudrait continuer des études d'angliciste, à l'École Normale Supérieure ou ailleurs. Le candidat doit comprendre que se dispenser de l'apprentissage de ces bases l'expose potentiellement à des contre-sens grossiers

sur les textes. Est-il par exemple véritablement possible de commenter un article sur la politique écossaise en 2014 (une politique qui est présentée comme étant « antithétique » à la politique britannique centrale) en ne mentionnant à aucun moment du commentaire le référendum sur l'indépendance à venir ou le nationalisme écossais ? De même, ignorer manifestement que l'Écosse a été dotée d'un parlement autonome de celui de Westminster il y a maintenant quinze ans empêche de comprendre la montée de ce nationalisme et les divergences politiques très fortes des deux côtés de la frontière. La même remarque s'applique à des questions de vocabulaire politique. Cette année encore, le jury a constaté qu'il y avait beaucoup de confusions sur les termes "*mandate*", "*populist*" ou bien encore "*liberal*". Il est absolument primordial de connaître parfaitement la définition de ces termes et leur usage. Nous nous bornerons ici à rappeler aux futurs candidats que le sens de "*liberal*", cas déjà mentionné plus haut et qui pose tant de problèmes, change, selon que l'on se situe d'un côté ou de l'autre de la Manche, ou d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique. Aux États-Unis, il est assimilé à la gauche dite progressiste, qui soutient les droits des minorités ou le renforcement des politiques sociales, par exemple, et il ne peut se réduire à l'acception française d'une simple défense du marché libre de type *néo-libéral*, qui est souvent associée dans l'Hexagone à la droite. Pour plus de détails à ce sujet, nous renvoyons au rapport de la session 2013. Au-delà, une bonne connaissance contextuelle permet également au candidat de satisfaire une des exigences du commentaire, c'est-à-dire de comparer les points de vue possibles au sein des grands débats de politique et de société (typiquement, sur des sujets tels que le rôle et la taille de l'État-Providence, ou inversement de l'économie de marché) et d'être capable de justifier des idées qui ne sont pas les siennes, tout en informant sa propre prise de position.

Nous devons ici mettre en garde les candidats qui veulent bien faire en inscrivant la problématique dans des logiques historiques qu'ils font parfois remonter très loin, que ce soit à la guerre d'Indépendance et la création des États-Unis, ou jusqu'à l'époque élisabéthaine ou médiévale pour les Îles britanniques. Si l'ambition et le sérieux de ces candidats doivent être salués, nous devons leur rappeler que le temps de préparation et le temps de passage sont relativement courts et qu'il est préférable de cibler des éléments contextuels pertinents et plus immédiats, à partir de micro-analyses du texte, plutôt que se livrer à un développement encyclopédique sur l'histoire de la pauvreté en Angleterre, ou sur le rapport des Américains aux armes à feu depuis la Révolution, par exemple. Généralement, ces candidats se lancent dans un récit historique sur le sujet avant d'être obligés de le tronquer, voire de l'abandonner par manque de temps, ne pouvant pas non plus, de ce fait, véritablement rendre compte du texte dans sa profondeur. Nous le répétons : les éclairages contextuels doivent toujours partir d'une analyse du texte. Dans la même veine, certains candidats « reprochent » au texte de ne pas se livrer à un cours de civilisation : "the writer forgets to say ... / he/she should have mentioned that ... / a whole part of the subject is overlooked ...". Or, ces « silences » (si l'on peut vraiment parler de « silences » pour des articles de 800 mots!) peuvent parfois constituer une piste pour le candidat.

De manière plus générale, les « fausses critiques » du texte sont à proscrire. Nous ne reviendrons pas sur le procès de subjectivité déjà commenté à plusieurs reprises dans les rapports précédents et fort heureusement évité par la très grande majorité des candidats cette année : la critique selon laquelle un article de presse ne serait pas « objectif » ("the text is biased / the author is not really objective"). Cette critique est-elle véritablement pertinente si l'article s'affiche volontairement comme un article d'opinion ? Nous encouragerons toutefois les candidats des sessions futures à mieux analyser la façon dont les faits sont présentés dans un article qui se dit purement informatif, par exemple lorsqu'il est dit qu'un homme politique « refuse » de répondre aux critiques de ses adversaires, ou qu'une approche est présentée comme étant du « bon sens » ("common sense"). Il conviendrait également de ne pas faire de confusion entre ce qui relève de l'esprit critique et ce qui relève d'attaques violentes et infondées contre des textes dans le but « d'impressionner le jury ». De répéter pendant tout le commentaire que le texte ne parvient pas à convaincre ("the text is unconvincing") et qu'il aboutit à un échec ("it fails in every single way") sans pour autant le démontrer clairement ne constitue pas une véritable réflexion sur le texte. Le candidat finit par ne rien dire de concret sur les enjeux-mêmes du texte et n'encourage absolument pas le débat.

9) Comprendre que l'entretien permet au candidat de progresser et d'approfondir le débat, et ne sert en aucun cas à le « piéger ». Ce dernier doit laisser les membres du jury poser leurs questions sans les interrompre (sinon, à quelle question va-t-il véritablement répondre ?), prendre le temps de la réflexion avant chaque réponse, développer ses réponses (le jury s'attend très rarement à ce qu'on lui réponde par un simple "yes" ou "no"), enfin, ne pas s'offusquer si une question lui semble triviale ou trop « évidente ». Manifestement, si elle est posée, c'est que le candidat n'a pas su expliquer de manière très convaincante le point afférent lors de sa prestation.

10) Soigner la communication et la qualité de l'anglais, sans lesquelles l'épreuve ne peut être réussie. Nous renvoyons ici au rapport du jury de 2013, qui donne plusieurs conseils sur la communication et dresse une longue liste des erreurs et des défauts de langue qui ont été entendus cette année encore. Nous mentionnerons

néanmoins des fautes de prononciation particulièrement récurrentes sur *shall / focus / cause / idea / Britain* et beaucoup de déplacements d'accents toniques.

http://www.ens-lyon.eu/admissions/concours-d-entree-session-2013-204551.kjsp?RH=CONC_ARCH

À présent, nous prendrons pour exemple de mise en application des conseils ci-dessus l'article intitulé "Benefits Street or Wall Street - which is worse?" (*The Daily Telegraph*, 30 January 2014, consultable en ligne sur le site du concours), afin de donner aux candidats futurs une image plus concrète de ce que l'on attend d'eux. Précisons que nous ne proposons pas ici un plan de commentaire, mais des pistes qui ne sont ni exhaustives, ni exclusives d'autres clés de lecture.

Dans l'introduction, la source, le contexte et la thématique doivent être clairement identifiés. Cet article d'opinion, issu du *Daily Telegraph*, journal marqué à droite au Royaume-Uni, se propose de comparer le phénomène des escrocs dans les milieux financiers (par le biais du film de Martin Scorsese, sorti début 2014, *The Wolf of Wall Street*) au phénomène de fraudes multiples aux allocations familiales et plus généralement aux aides de l'État-Providence (par le biais de la série documentaire télévisée au Royaume-Uni, *Benefits Street*, également diffusée dans les premières semaines de 2014 sur Channel 4). Il est intéressant de constater que le film et l'émission ont tous deux fait scandale : le film, car il « glorifierait » les excès immoraux du monde de la finance, l'émission, car elle « stigmatiserait » les pauvres, ou (inversement) mettrait au jour des abus inadmissibles d'individus peu scrupuleux vis-à-vis de l'État et du contribuable. Pour une contextualisation plus large, il est nécessaire de rappeler que *Benefits Street* a été produit dans un contexte d'austérité au Royaume-Uni, en plein cœur d'une crise économique dont beaucoup pensent que l'on doit justement en trouver l'origine dans les agissements du monde de la finance.

Dans la synthèse, le candidat est amené par la construction du texte à travailler sur les oppositions et les parallélismes établis par la journaliste entre les deux types de comportements frauduleux, et en particulier à souligner les nombreuses références à la criminalité. Il est invité à commenter le ton à la fois humoristique et indigné qui est utilisé, ainsi que le vocabulaire parfois cru ("legitimate work is for mugs", 1.18-19). On se doit de conclure la synthèse sur le message principal (très personnel) de la journaliste : coincées entre les fraudeurs et les voleurs « d'en haut » et les fraudeurs et les voleurs « d'en bas », ce sont les classes moyennes, qui travaillent dur d'un labeur honnête, qui sont les victimes des deux autres catégories (et, au-delà, on nous laisse à penser que ce sont bien elles les victimes principales de la crise économique et sociale actuelle). Même si la journaliste ne cache pas son dégoût pour les financiers comme Jordan Belfort, la fin du texte laisse entendre que les fraudes que commettent les habitants de *Benefits Street* sont particulièrement méprisables, tandis qu'une lecture attentive des termes employés par la journaliste vis-à-vis de ces derniers tout au long de l'article ("scrounging", 1.3 ; "every bad choice he ever made", 1.8 ; le fait que la dépendance à la drogue ne soit pas considérée comme une véritable source de détresse, "when so many are genuinely in need", 1.41) tend à indiquer qu'elle se range, dans une attitude assez typique du *Daily Telegraph*, dans une remise en question de la « culture de la pauvreté » au Royaume-Uni. Pour certains, cette attitude exprime la nécessité de réformer radicalement l'État-Providence créé au Royaume-Uni après la deuxième guerre mondiale et de conférer à nouveau une grande importance à la responsabilité individuelle en tant que facteur explicatif des inégalités économiques, en remplaçant notamment l'accent sur la notion de "deserving / undeserving poor". Pour d'autres, elle révèle une stigmatisation de plus en plus cruelle des pauvres ainsi qu'un mépris grandissant.

La problématique d'une réforme (dans un sens ou dans un autre) du rapport de la société dans son ensemble à la pauvreté peut donc unifier le commentaire. Dans celui-ci, le candidat peut rappeler, en s'appuyant à la fois sur le texte et sur ses connaissances, le fragile équilibre qui existe entre l'économie de marché (symbolisée par Wall Street, dont les pratiques frauduleuses sont référencées dans le texte) et le « filet de sécurité » de l'État social au Royaume-Uni. La teneur du texte permet également d'évoquer les analyses rivales qui sont données des causes de la pauvreté (les dysfonctionnements du marché ou bien la conduite personnelle), ainsi que l'évolution des politiques et des mentalités britanniques récentes : d'abord Beveridge et les réformes des gouvernements d'après-guerre, qui visaient à enrayer une pauvreté comprise comme une conséquence structurelle du modèle économique, puis la période Thatcher avec sa critique du *Nanny State* mais aussi celle du New Labour avec le passage de *welfare* à *workfare*, qui ont fait ré-émerger une vision de la pauvreté comme marque d'une responsabilité morale individuelle. Sur ce point, le candidat doit se reposer sur le texte, car il regorge de références à l'éthique du travail, par exemple, "the notion of working and saving for a dress", 1. 24-25, "the sober world of dull duty and a fair day's pay for a fair day's work", 1.46 ; de même, "poverty is a moral failing", 1.34. Parmi les éléments de débat que l'on peut potentiellement apporter au sein d'un commentaire sur le rapport actuel des Britanniques à la pauvreté et au système étatique qui tente de la réduire, notons également : la

crise économique depuis 2007/8 ; la politique sociale des Conservateurs dans le gouvernement de coalition depuis 2010 (d'abord inspirée par la droite « compatissante » et la tradition du *one-nation Toryism* avec *'the Big Society'*, mais qui a progressivement fait muer l'austérité conjoncturelle en politique permanente de restructuration et de rétrécissement de l'État-Providence) ; les tentatives de la part de cette même droite traditionnelle que représente *The Daily Telegraph* de régler les excès de la finance (1.36, "it's the poor who pay for his piggish lifestyle") ; les inégalités sociales qui se creusent ; l'évolution des mentalités de la classe moyenne britannique (dont le pouvoir économique est fragilisé, "wage slaves", 1.47) vers une condamnation plus systématique de la *dependency culture* et de ceux qui perçoivent des aides de l'État (le message central du texte : "benefits funded by people who work for a living", 1.29), ou suivant un point de vue contraire à celui du texte, l'émergence de mouvements et de voix contestataires (*Occupy*, ou bien encore l'impact des recherches de l'économiste français Thomas Piketty).

Le candidat peut aussi se prononcer sur le bien-fondé d'une telle comparaison entre les pauvres de *Benefits Street* et le financier Jordan Belfort telle qu'elle est construite dans l'article. L'argument moral est, ici encore, mobilisé pour appuyer la justification : "both James Turner and Wall Street have their own moral codes that run parallel to - but do not overlap - the world most of us inhabit", 1.21-23. Défiant toutes deux les règles de la société ("society's rules", 1.21), ces deux sphères constituent des micro-mondes régis par leurs propres lois : "the rottenness of a whole financial culture", 1. 13, "the notion of working and saving [...] has no currency in James Turner Street", 1.24-25. Rompant avec la morale, elles prônent également toutes deux le refus de la « vie normale » : "Sitting there, being normal? No.", 1. 43, "It was crazy - in the normal world. But who wants to live there?", 1.45. On retrouve ici la tension entre les extrêmes, toutes deux « hors norme », et une classe moyenne laborieuse située dans l'entre-deux, dont le niveau de vie est conditionné par le salaire, fruit du travail ("a fair day's pay for a fair day's work", 1. 46). Enfin, la rupture avec cette logique conduit tant James Turner Street que Wall Street à s'enfermer dans une illusion, voire une auto-illusion : "self-deception is the air they breathe", 1. 38. Le candidat peut compléter son analyse en mentionnant que les excès de la finance mis en scène par le film de Scorsese trouvent un écho direct en Grande-Bretagne, la City ayant également été frappée par les dérives de la finance déréglementée. Il peut interroger le rôle de la médiatisation par le cinéma et la télévision (mais aussi par la presse!, par l'intermédiaire de cet article lui-même) dans la diffusion des messages politiques et dans la construction des clichés et des préjugés sociaux. Enfin, le lecteur vigilant peut souligner l'ambiguïté du jugement final : "Still, there is one crucial difference [...]: Fungi is bad at being bad. Belfort was really good at being bad.", 1.48-49. Cette conclusion reflète-t-elle l'ironie distanciée de la journaliste à l'égard d'une dénonciation de la haute finance mêlée de fascination ? Ou bien s'agit-il d'une clôture paradoxale, et à charge, suggérant que l'immoralité brille d'un éclat particulier lorsqu'elle émane d'en haut ?

Nous ne pouvons qu'encourager les candidats de la session 2015 à consulter régulièrement ce rapport, ainsi que ceux des années précédentes. En effet, le jury pénalise les erreurs méthodologiques qui y sont présentées, et au contraire, bonifient les notes de ceux et celles qui ont clairement suivi les recommandations qu'ils contiennent.

Recommandations bibliographiques

- Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Grellet, Françoise, dir. *Crossing Boundaries. Histoire et culture des pays du monde Anglophone*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Leach, Robert et al. *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd édition).
- Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2^{ème} édition).
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
- Lacroix, Jean-Michel. *Histoire des États-Unis*. Paris : PUF / coll. Quadrige, 2010.
- Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Paris : Hachette, 2010.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th édition).
- Mioche, Antoine. *Les grandes dates de l'histoire britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Norton, Mary Beth et al. *A People and a Nation, A History of the United States*. Boston: Houghton Mifflin, 2010 (8th édition).
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2011 (édition réactualisée).
- Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2014 (9^{ème} édition).

Valelly, Richard M. *American Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013.
Wright, Tony. *British Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013 (new edition).

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.
Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.
Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.
Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th édition).
Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd édition).

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV2)

Nombre de candidats interrogés : **25**

Répartition des notes : 03/20 (1) ; 4/20 (1) ; 5/20 (1) ; 05.5/20 (1) ; 06.5/20 (1) ; 07/20 (2) ; 7.5/20 (2) ; 08.5/20 (2) ; 9.5/20 (1) ; 10/20 (2) ; 11/20 (1) ; 11.5/20 (1) ; 12/20 (1) ; 13/20 (2) ; 14/20 (2) ; 14.5/20 (1) ; 15.5/20 (1) ; 16.5/20 (1) ; 17.5 (1)

Moyenne de l'épreuve : **10,08/20** (écart-type : 4)

Sources utilisées:

National Review
The Economist
The Financial Times
The Guardian
The Los Angeles Times
The Nation

The New Republic
The New Statesman
The New York Times
The Observer
The Spectator
The Washington Post

Les textes proposés par le jury portaient sur le Royaume-Uni et les États-Unis uniquement. Les thèmes abordés étaient très variés : l'économie, la politique intérieure, les questions environnementales, et les questions de société. Il a été demandé aux candidats d'aborder des sujets tels que le mariage homosexuel, la peine de mort aux États-Unis, le réchauffement climatique, ou encore la réforme de l'État-providence.

Le jury n'exige pas des candidats qu'ils connaissent ces sujets de manière exhaustive et très approfondie, mais il tient à rappeler la nécessité d'acquérir des connaissances générales sur l'actualité de ces deux pays tout au long de l'année. Pour ce faire, il conviendra de consulter régulièrement les grands titres de la presse britannique et de la presse américaine. D'autre part, les candidats tireraient certainement profit de l'écoute régulière des émissions radiophoniques consacrées à l'actualité des deux pays. Internet rend désormais accessibles des émissions telles que 'Meet the Press' (NBC), 'Left, Right and Center' et 'To the Point' (KCRW) pour les États-Unis, ainsi que les innombrables émissions mises en ligne par la BBC, pour le Royaume Uni. On pense par exemple à 'Westminster Hour' (BBC Radio 4). L'écoute régulière de ces émissions présente un intérêt double pour le candidat, qui pourra élargir ses connaissances de l'actualité tout en développant ses facultés de compréhension de l'oral et sa capacité à prononcer correctement les noms et les termes qui reviennent souvent dans l'actualité.

Le jury a noté avec satisfaction que nombre de candidats avaient des connaissances convenables de l'actualité, de l'histoire et des institutions. Il convient de mettre les candidats en garde contre un usage mal maîtrisé de leurs connaissances contextuelles. Le jury s'aperçoit immédiatement des approximations et des références erronées. Lorsqu'un candidat affirme que les élus du parti travailliste forment une coalition avec leurs homologues conservateurs, la crédibilité de son propos est mise à mal.

De même, bien que les attentes ne soient pas les mêmes que pour des candidats dont l'anglais est la première langue, quelques connaissances fondamentales de civilisation sont attendues : il n'est pas acceptable par exemple d'utiliser le mot MP en référence aux membres du Congrès américain. Là encore, le jury invite les candidats à privilégier la rigueur :

les précisions relatives à l'histoire ou aux institutions sont bien entendu fortement appréciées, à condition d'être exactes. Le jury tient à rappeler qu'il est nécessaire que le candidat maîtrise les termes et les notions qu'il manie. Ainsi l'emploi du terme anglais *liberal* dans son acception française contemporaine a conduit à plusieurs contre-sens, même si le jury a noté un recul certain de cette erreur en comparaison des années précédentes. Enfin, les candidats ne doivent pas oublier que l'utilisation de leurs connaissances historiques n'est légitime que dans la mesure où elle permet d'éclairer l'article qui leur est soumis. Le texte ne doit jamais être un prétexte à l'étalage de connaissances, aussi exhaustives soient-elles. Le jury a grandement apprécié les références au contexte et à l'histoire, mais seulement lorsque celles-ci permettaient de mieux comprendre l'article étudié.

De manière générale, les candidats ont semblé assez bien maîtriser la méthode de l'exercice même si plusieurs d'entre eux ont peine à utiliser tout le temps qui leur était imparti. Qu'il suffise de rappeler que le commentaire ne saurait être négligé et qu'il doit durer une douzaine de minutes, alors que la synthèse et l'introduction ne doivent pas, à elles deux, dépasser huit minutes. Il est préférable de ne pas résumer le texte paragraphe par paragraphe; il convient plutôt de regrouper les paragraphes autour d'axes ou de thématiques qui peuvent être formulés de manière précise et conceptuelle sous forme de titres; cela permet de reprendre les idées principales du texte en les reliant entre elles. Le jury encourage les candidats à soigner la transition entre la synthèse et le commentaire, mais également entre chaque partie de la synthèse et du commentaire, afin d'éviter la juxtaposition d'idées qui peut donner l'impression d'un plan « catalogue ». Il faut vraiment travailler la construction de l'exposé. Les commentaires intelligemment structurés ont été tout particulièrement appréciés. À l'inverse, il faut éviter les commentaires qui donnent l'impression d'une répétition de la synthèse. Il est arrivé qu'un candidat adopte la même attitude face au texte dans la partie consacrée à la synthèse et dans celle consacrée au commentaire. Les deux parties sont liées, mais elles ne doivent pas être redondantes. Les candidats ne doivent pas oublier de lire un passage du texte après avoir justifié leur choix. Certains candidats ont eu le tort d'aborder cet aspect de l'épreuve avec légèreté. La lecture du passage, d'une dizaine de lignes, n'intervient pas nécessairement pendant l'introduction mais plutôt au moment que le candidat juge opportun et pertinent.

Les dix minutes d'entretien qui suivent la présentation du candidat revêtent une importance considérable. Celui-ci doit rester concentré et ne pas oublier que les questions n'ont jamais pour but de le déstabiliser. Au contraire, l'entretien doit lui permettre de préciser ses idées, de rectifier certaines de ses assertions, ou même de valoriser des pistes qu'il a ébauchées dans son analyse. Au cours de la discussion, le candidat est amené à exposer un point de vue, qui peut rester ouvert et soumis à des interrogations. Le jury tient à souligner qu'il n'est pas réhébitorique pour le candidat d'hésiter ou de s'accorder un temps de réflexion avant de répondre aux questions posées. En revanche, le candidat ne doit pas s'attendre à ce que le jury lui indique s'il est sur la bonne voie. Le jury se contente de poser des questions et oriente la discussion.

Un autre aspect essentiel de l'épreuve est l'acte de communication, et le jury a trouvé que les candidats avaient un comportement tout à fait satisfaisant, à quelques exceptions près : en effet, parfois, l'expression orale ressemblait plus à de l'écrit oralisé, avec un recours exagéré aux notes, et un débit qui était souvent trop rapide. Nous rappelons que les candidats doivent veiller à s'exprimer de manière intelligible : cela suppose que l'articulation soit suffisamment précise, que le débit ne soit ni trop lent, ni trop rapide, et que le volume sonore soit suffisamment élevé pour que le jury perçoive correctement, et sans effort, ce que dit le candidat. Un bon acte de communication repose aussi sur un véritable échange avec le jury, qu'il faut veiller à regarder, et qu'il faut savoir écouter dans l'entretien. Malgré la tension bien compréhensible qu'ils peuvent éprouver pendant l'épreuve, les candidats doivent favoriser une communication vivante avec le jury et s'exprimer de manière posée, claire et contrôlée. Cela suppose une bonne préparation à l'épreuve et une bonne gestion des notes, qui ne doivent pas être intégralement rédigées. Au lieu de rédiger des paragraphes complets, nous recommandons de bien préparer sur le brouillon des titres clairs et suffisamment conceptualisés, ainsi que des transitions, afin de favoriser la clarté de l'exposé.

Le jury a été très heureusement surpris, cette année, par le niveau général de l'expression orale en anglais, chez des candidats de LV2 anglais. À de rares exceptions près, la qualité de la langue était bonne, voire très bonne, et pour deux ou trois candidats excellente ! Ce bon niveau général n'a pas empêché quelques erreurs grammaticales regrettables, notamment sur l'emploi de l'article défini (on ne dit pas **the politics*, **the corruption* etc.) ou indéfini (« *in a second part* » est un calque à remplacer par « *in the second part* »), le comparatif (on dit « *fewer expectations* » et pas « **less expectations* », « *safer* » et non « **more safe* »), les pronoms relatifs (« *a mayor who* » et non « **which* »), et une construction à revoir des modaux.

Le jury a également observé des déplacements d'accent sur des mots couramment utilisés dans ce type d'exercice et des confusions entre phonèmes. Il est possible de travailler à l'avance dans l'année l'accentuation et la prononciation phonémique de mots récurrents dans les textes tels que : *be'ginning*, *eco'nomie*, *'politics*, *de'velop*, *the use*, *the 'Democrats* mais *demo'cratic*, *popu'lation*, *im'portant*. Il est conseillé de retenir les règles de phonologie imposant un accent sur la syllabe précédent les suffixes forts en -ic, -ics, -ion etc.

Le jury a également noté l'emploi d'un certain nombre de barbarismes (comme **evidentiate*, **mondial*, **interpretate*, **intervenate* etc), faux amis et calques divers (**to realize this right*, **it has for consequence that*, ; ainsi que des erreurs syntaxiques parfois graves, notamment sur les interrogatives indirectes où certains candidats maintiennent l'inversion (« **I will tell you how important is it* » au lieu de « *how important it is* »).

Pour finir, rappelons que l'anglais est une langue accentuelle, qui fait alterner des syllabes accentuées et des syllabes faibles. Au niveau des sons, la qualité de la réalisation des voyelles et diphtongues, d'une part, et des consonnes d'autre part, combinée avec les phénomènes d'élision, de liaison et d'assimilation, qui sont typiques des *native speakers*,

permet d'améliorer la fluidité et l'authenticité du discours. Une mauvaise maîtrise de la prononciation des phonèmes peut finir par faire obstacle à la communication : ainsi le jury a-t-il eu du mal à comprendre que le candidat parlait de « *lack* » alors qu'il prononçait le mot comme « *lake* ». Ces phénomènes d'accentuation, au niveau des syllabes et des segments, se combinent avec une variété de schémas intonatifs dont il faut être conscient. Ainsi, la maîtrise du *fall-rise*, qui ne s'emploie pas en français, permet de maintenir le jury en attente d'une information à venir.

Sur tous les points évoqués ci-dessus, un travail régulier, mené sur toute l'année de préparation, permet indéniablement de progresser, et le jury a été attentif aux efforts manifestes de certains candidats qui savent se reprendre pour corriger une erreur, et qui ont acquis un vocabulaire spécifique riche.

Recommandations bibliographiques

- Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Grellet, Françoise, dir. *Crossing Boundaries. Histoire et culture des pays du monde Anglophone*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Leach, Robert et al. *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd édition).
- Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2^{ème} édition).
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
- Lacroix, Jean-Michel. *Histoire des États-Unis*. Paris : PUF / coll. Quadrige, 2010.
- Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Paris : Hachette, 2010.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th édition).
- Mioche, Antoine. *Les grandes dates de l'histoire britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Norton, Mary Beth et al. *A People and a Nation, A History of the United States*. Boston: Houghton Mifflin, 2010 (8th édition).
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2011 (édition réactualisée).
- Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2014 (9^{ème} édition).
- Valelly, Richard M. *American Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013.
- Wright, Tony. *British Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013 (new edition).

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

- Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.
- Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.
- Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.
- Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

- Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th édition).
- Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd édition).

Série Sciences humaines - Analyse d'un texte hors programme

Nombre de candidats interrogés : 37

Répartition des notes : 03/20 (2), 04/20 (2), 05/20 (2), 06/20 (2), 07/20 (2), 08/20 (2), 09/20 (2), 10/20 (4), 10,5/20 (2), 11/20 (1), 12/20 (2), 13/20 (2), 14/20 (4), 15/20 (1), 16/20 (4), 17/20 (1), 17,5/20 (1), 19/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : **10,66/20** (écart-type : 4,38)

Longueur des textes : entre 700 et 900 mots.

Tout d'abord, le jury tient à rappeler que le respect du format de l'épreuve tient une place importante dans l'évaluation des candidats. Il a eu le plaisir de constater que celui-ci semblait être connu et maîtrisé dans l'ensemble. L'exposé oral présenté par les candidats doit ainsi comporter une introduction, une synthèse, un commentaire, ainsi qu'une conclusion. La gestion du temps est primordiale et prise en compte dans la notation : l'introduction et la synthèse comptent pour 6 à 8 minutes, alors que le commentaire, qui constitue le nœud de l'exercice, compte pour 12 à 14 minutes, avec la conclusion, sachant que le candidat ne doit pas dépasser les vingt minutes au total et qu'il sera interrompu par le jury. Au

cours du temps qui lui est imparti, le candidat doit lire une dizaine de lignes à sa convenance. Le jury apprécie particulièrement lorsque le candidat intègre la lecture dans sa démonstration et qu'il parvient ainsi à justifier le choix du passage lu. L'introduction présente le contexte de l'article, sa date, sa source, son auteur, ainsi que les thématiques qui sont abordées. Le jury apprécie les introductions qui mettent tout de suite en avant les enjeux du texte, qui les replacent dans leur contexte général et particulier, et qui réussissent à situer la source ainsi que l'auteur. Le jury estime que les candidats doivent être en mesure d'identifier les orientations politiques des sources de presse majeures au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Par ailleurs, si le jury n'attend pas de connaissances exhaustives sur les nombreux auteurs, trop peu de candidats font bon usage des éventuelles indications données par le paratexte. Les titres qui peuvent précéder le nom d'un auteur (tels que *Reverend*, *Chancellor*, *MP*) demandent à être explicités et peuvent donner lieu à des développements pertinents sur le ton du texte ou son orientation politique. En outre, une simple analyse du titre de l'article, ou de son sous-titre, peut parfois éviter au candidat de faire un hors sujet ou un contre-sens général.

Pour ce qui est de la synthèse, le jury souhaiterait rappeler qu'une synthèse n'est pas un résumé linéaire, mais bien une restitution des idées-clés du texte de façon thématique et analytique. A l'issue de sa synthèse, le candidat annonce sa problématique et son plan de commentaire. Le jury ne saurait trop insister sur l'importance d'être clair à ce moment de l'exposé. En ce qui concerne le plan du commentaire, les candidats doivent éviter plusieurs écueils ou maladresses. Lorsque le point de vue de l'auteur est très marqué, un plan de type thèse / antithèse / synthèse ne fonctionne pas, car il amène le candidat à contredire l'auteur de façon systématique et caricaturale, et il n'arrive pas alors à véritablement déconstruire ni analyser le point de vue et le propos. Notons à ce titre que les affirmations du type *the author is right / wrong / false* sont particulièrement maladroites et inopérantes. Elles font basculer le candidat du côté de l'opinion et de la simplification outrancière. De la même façon, les plans séparant le fond de la forme, en présentant d'un côté la thématique de l'article et de l'autre le ton du texte, sont infructueux, car c'est justement le traitement d'une question à travers un point de vue qui doit être mis en valeur et il semble dès lors problématique de distinguer les deux dimensions. Le jury a eu le plaisir d'écouter des candidats qui, forts d'une solide culture politique et historique, ont pu replacer le débat dans une perspective globale et non globalisante. Les candidats doivent en effet se méfier des affirmations caricaturales (« Les Américains sont racistes », « Les Britanniques veulent tous quitter l'Europe » ou « n'ont jamais été européens »), mais plutôt chercher à réfléchir sur les structures historiques, politiques, économiques ou culturelles qui expliquent des phénomènes de société. A ce titre, le jury a pu constater que certains candidats avaient parfois une vision très partielle des mécanismes politiques et sociaux. Ainsi, certains candidats se focalisent sur des questions ethniques en oubliant par exemple les dimensions de classe ou de genre qui sont également à l'œuvre. Pour finir sur la dimension méthodologique de l'exercice, le jury aimerait insister tout particulièrement sur la nécessité de citer les lignes lorsque les candidats font référence aux documents qu'ils sont en train d'analyser, lorsqu'ils citent un passage ou bien lorsqu'ils indiquent le passage qu'ils souhaitent lire.

Les textes que les candidats ont eu à préparer étaient tirés de la presse britannique ou américaine et avaient tous été publiés entre septembre 2013 et juin 2014. Les sujets proposés abordaient les thèmes majeurs qui ont fait l'actualité dans les deux pays cette année, tels que la question européenne, la montée du parti UKIP, l'indépendantisme écossais au Royaume-Uni, la politique d'Obama, l'anniversaire de *Brown v. Board of Education* aux Etats-Unis. Le jury a pu constater avec grand plaisir que la majorité des candidats était au fait de l'actualité politique, économique et sociale dans les deux pays. Toutefois, il a regretté que peu d'entre eux connaissent les grands titres de la presse britannique et américaine, dont étaient tirés les textes à préparer : citons par exemple le *New York Times*, *The Washington Post*, *The Guardian*, *The Independent* ou encore *The Daily Telegraph* ; notons aussi que certains textes étaient tirés de sites internet d'actualité tels que *The Huffington Post* ou *Mother Jones*. Comme signalé dans le rapport de l'année dernière, connaître l'orientation politique de ces grands titres pourrait aider les candidats à mieux comprendre le point de vue exprimé dans les articles d'opinion. Certains thèmes proposés, tels que l'inégalité et l'éducation aux Etats-Unis, ou encore la méritocratie et l'athéisme au Royaume-Uni, étaient plus généraux, tout en étant ancrés dans une actualité et des dynamiques politiques particulières. Il est donc très important de replacer les débats de société dans l'actualité politique et la spécificité contextuelle de chaque pays. Toute perspective historique est également opérante et appréciable.

En effet, l'exercice demandé exige des connaissances précises sur l'organisation de la vie politique et le fonctionnement des institutions au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Quoique la plupart des candidats aient témoigné de connaissances très solides, certains ont paru méconnaître des éléments de civilisation pourtant élémentaires, tels que le vocabulaire spécifique lié au fédéralisme américain (de nombreux candidats utilisent ainsi le terme *state* à la place de *federal government*) ou au fonctionnement des institutions politiques britanniques (par exemple *backbencher*). D'autres aspects fondamentaux, tels que le nom des différents partis (de nombreux candidats utilisent le terme *Democrat* comme adjectif) et leur orientation politique (le *Scottish National Party* ne se réduisant par exemple pas à son indépendantisme), ou encore le nom des principales villes britanniques ou américaines, s'ils étaient connus, permettraient aux candidats d'éviter des contresens ou des approximations. Les candidats doivent définir les termes-clés de leur analyse de façon globale, mais aussi en contexte, par exemple les notions de libéralisme ou de liberté. La précision du vocabulaire employé et l'utilisation des termes à bon escient sont particulièrement importants. A ce titre, beaucoup de candidats définissent le ton des articles comme ironique, sans semble-t-il véritablement maîtriser cette notion, ni par ailleurs justifier cette affirmation. Par ailleurs, le terme de *columnist* est souvent employé par les candidats dans un sens général pour dire auteur ; or, l'auteur du texte n'est pas forcément un chroniqueur ni même un journaliste.

Au cours de l'entretien, qui dure une dizaine de minutes environ, les questions posées au candidat peuvent lui permettre de clarifier certains des points abordés lors de son exposé et lui offrent la possibilité de développer certains points parfois simplement évoqués. Les questions sont également susceptibles d'inviter le candidat ou la candidate à envisager une autre lecture du texte ou à compléter son analyse. Les questions de civilisation plus précises ne sont pas là

pour piéger le candidat, mais pour lui permettre d'envisager une dimension qu'il n'a pas su mettre en avant. En effet, le jury a par exemple pu observer que certains candidats, en envisageant les thématiques d'un point de vue sociétal ou politique, ne voyaient pas du tout la dimension juridique, qui est pourtant centrale dans nombre de questions aux États-Unis.

Pour ce qui est de la langue, il serait bon que les candidats s'entraînent à prononcer et à accentuer correctement les termes-clefs qu'ils seront amenés à utiliser souvent, tels que *Europe* ou bien *law*. Les diphtongues sont souvent mal maîtrisées. D'autres sons posent également problème, tels que la différence entre [i] et [i:]. Certains candidats doivent aussi faire attention à ne pas ajouter de [h] devant chaque mot commençant par une voyelle. Le jury a également pu remarquer quelques difficultés dans l'emploi des articles, par exemple *The United States*. Comme rappelé dans le rapport de l'année dernière, le travail sur le fond (et surtout la lecture régulière de quelques journaux anglophones) doit s'accompagner d'un travail d'acquisition de vocabulaire (notamment le vocabulaire politique britannique et américain), de prononciation, et de révision des règles de syntaxe fondamentale de l'anglais.

Recommandations bibliographiques

- Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Grellet, Françoise, dir. *Crossing Boundaries. Histoire et culture des pays du monde Anglophone*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Leach, Robert et al. *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd édition).
- Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2^{ème} édition).
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
- Lacroix, Jean-Michel. *Histoire des États-Unis*. Paris : PUF / coll. Quadrige, 2010.
- Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Paris : Hachette, 2010.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th édition).
- Mioche, Antoine. *Les grandes dates de l'histoire britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Norton, Mary Beth et al. *A People and a Nation, A History of the United States*. Boston: Houghton Mifflin, 2010 (8th édition).
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2011 (édition réactualisée).
- Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2014 (9^{ème} édition).
- Valelly, Richard M. *American Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013.
- Wright, Tony. *British Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013 (new edition).

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

- Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.
- Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.
- Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.
- Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

- Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th édition).
- Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd édition).